

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'édouardine desbourdrou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 40 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 30 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

APPEL AUX WALLONS.

Soïette (un Nivellois habitant le Hainaut), nous écrit pour nous remercier de l'accueil fait par l'*AcLOT* à sa proposition de concours wallon; il nous laisse juge de l'opportunité ou de l'inopportunité de cette proposition, mais il dit ne pouvoir s'empêcher d'insister pour que nous ne tardions pas trop à tenter l'entreprise.

De notre côté, nous ne sommes pas demeurés inactifs: cette idée nous souriait trop pour que nous ne fussions pas désireux de chercher à la réaliser. Nous avons donc tâté le terrain et nous l'avons trouvé beaucoup mieux préparé que nous ne nous y attendions. Le succès, qui nous paraissait, il y a quinze jours, peu probable ou du moins douteux, semble aujourd'hui presque assuré. Il en sera du concours wallon comme de la kermesse flamande: c'est un projet qui déroute un peu, parce qu'il est nouveau, mais qui réussira, parce qu'il a tout ce qu'il faut pour réussir.

Nous publierons prochainement les conditions de ce concours: si, comme nous l'espérons, il donne des résultats sérieux, nous organiserons, lors de la remise des récompenses, une grande fête essentiellement wallonne et alors nous aurons fait le premier pas — le seul qui coûte, paraît-il. —

Il coûte, en effet, dans les deux sens du mot, et comme on ne peut raisonnablement exiger que l'*AcLOT* supporte, sur sa cassette particulière, tous les frais de parvabilité entreprise, nous suivons le conseil de *Soïette* et nous ouvrons, dès aujourd'hui, dans nos colonnes, une souscription dont le produit sera destiné à couvrir les dépenses du concours.

Nous faisons appel aux amis de l'*AcLOT*, aux amis du wallon: que les uns préparent leurs plumes — nous allons, nous, leur préparer du travail —; que les autres nous envoient leur obole et nous permettent ainsi de récompenser dignement les travaux des premiers.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien faire parvenir le montant de leur souscription à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 21.

Nous aurons soin d'insérer dans l'*AcLOT* les envois que l'on voudra bien nous faire et de rendre compte à nos lecteurs de l'emploi que nous aurons fait des fonds mis à notre disposition.

L'ACLOT.

SOUSCRIPTION

ouverte par l'ACLOT pour l'organisation,
à Nivelles, d'un

CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON.

L'AcLOT fr. 15.00

Le Waux-Hall.

Le conseil communal, dans sa séance du 8 de ce mois, s'est occupé de l'état déplorable dans lequel se trouve notre salle des fêtes et voici, d'après la *Gazette de Nivelles*, le compte-rendu de cette partie de la séance:

M. le bourgmestre fait connaître que, depuis la dernière séance du conseil, il a demandé à M. l'architecte Licot de visiter les différentes parties du bâtiment du Waux-Hall, afin de donner son avis sur le degré de solidité de ce bâtiment. Il communique au conseil le rapport de M. Licot, concluant « qu'il serait prudent d'interdire l'accès du Waux-Hall à une société nombreuse et qu'il serait nécessaire, comme mesure de sécurité, pour les personnes que leurs occupations appellent au rez-de-chaussée, d'étayer fortement la partie désignée au surveillant des travaux. Car la maçonnerie aussi se disloque et un effondrement partiel est à craindre à chaque instant. »

Une expertise des gitages, poutres, planchers de l'étage, a été faite par MM. Letroye, Tamigneau et Leduc. Ceux-ci émettent l'avis qu'il n'y a pas de danger à donner des fêtes, et qu'il suffirait d'y placer des étais, ce qui occasionnerait une dépense de 325 francs.

En présence de ces deux avis opposés, qui va-t-on croire et que va-t-on faire?

Et d'abord, pourquoi ces deux expertises qui auraient dû se confondre en une seule, ou du moins se faire simultanément?

Nous reconnaissons l'expérience de MM. Tamigneau, Letroye et Leduc, acquise par une longue pratique du métier; mais nous croyons aussi qu'il serait imprudent de négliger l'avis d'un architecte tel que M. Licot, qui a déjà construit tant d'édifices de ce genre, et à qui la théorie (et un peu aussi la pratique, n'est-ce pas?) aura permis de constater les points qu'il importait de surveiller de près. Il se peut que des défauts remarqués par lui aient échappé aux autres, qui semblent passer sous silence cette maçonnerie dont M. Licot signale la défectuosité et la dislocation imminente.

Le plancher du Waux-Hall s'appuie sur un système de poutres provenant de la charpente de l'ancienne halle, c'est-à-dire sur des pièces de bois, de dimensions respectables et qui ont résisté jusqu'ici, nous le voulons bien; mais ces pièces en chêne, datant de la première construction, sont déforçées partout par des mortaises percées en vue de leur destination première; elles ne peuvent conserver une résistance indéfinie et qui sait combien de défauts sont cachés sous les badigeonnages successifs qui les couvrent? La chaux, si funeste au bois, s'est infiltrée dans les pores des poutres; s'opposant à la circulation de l'air et joignant ainsi son action à celle du temps, elle a contribué pour beaucoup à faire perdre au bois l'état sain qui en fait toute la solidité.

On a trouvé, et nous en avons vu nous-même, à des points d'encastrement de ces poutres dans les murs, du bois entièrement vermoulu, incapable de résister au moindre effort, et qui ne tient plus que parce que l'ensemble général parvient encore à se maintenir. Qu'une panique, qu'un incident quelconque porte à un moment donné toute la foule, remplissant certains jours le Waux-Hall, vers un de ces points faibles, et un effondrement ne manquera pas de se produire.

Nous voulons bien que la partie où s'est produit l'accident qui a montré sous son vrai jour le peu de solidité de notre salle de fêtes, se trouvait dans des conditions tout à fait

exceptionnelles, mais cet accident est un avertissement précieux, qu'il serait puéril de négliger; d'ailleurs, les oscillations de plancher que l'on ressentait lors des derniers bals du carnaval ont prouvé, à toute évidence, qu'il serait dangereux de permettre encore la réunion d'une société nombreuse dans cette salle, et ce ne sont pas les 375 francs que l'on dépensera pour placer des étais, qui parviendront à rendre au gitage sa solidité primitive: le fond est mauvais, et quoiqu'on fasse, sans le renouveler entièrement, il constituera toujours un danger imminent.

Nous sommes donc d'avis, avec M. Licot, qu'il est temps d'interdire l'accès du Waux-Hall, et plusieurs membres du conseil communal, nous en sommes certains, partagent notre manière de voir.

Il sera sans doute désagréable pour toutes les sociétés d'être pendant deux ans privées d'une salle de fêtes convenable; nous sommes même tentés de croire que cette perspective n'aura pas manqué d'influencer plus ou moins les derniers experts; mais d'un autre côté, tout ce monde reconnaîtra qu'il vaut mieux se trouver pendant quelque temps sans salle de fêtes (n'avons-nous pas d'ailleurs la *Cave du Chapitre*?) que d'exposer un grand nombre de nos concitoyens à un danger certain. Nous sommes encore partisans d'une mesure radicale, parce que plus vite on démolira l'ancien Waux-Hall, plus d'empressement on mettra à construire la salle qui doit le remplacer.

Le compte-rendu que nous citons plus haut ne nous dit pas qu'une décision ait été prise à ce sujet; qu'on refasse donc un examen contradictoire et nous sommes assurés qu'on verra alors tout le danger qu'il y a de permettre encore l'accès du Waux-Hall. CLIPOTIA.

« Les pigeonnisses. »

Ce genre de sport a pris depuis quelque temps à Nivelles une importance considérable: il y a dix ans, notre ville comptait à peine une douzaine d'amateurs qui, isolés les uns des autres, parvenaient rarement à organiser un concours; aujourd'hui, Nivelles possède plus de cent pigeonniers, dont les propriétaires sont réunis en plusieurs sociétés, plus ou moins nombreuses.

Ce développement extraordinaire, qui tend chaque jour à augmenter, se constate surtout le dimanche matin: il n'est pas de rue, si petite qu'elle soit, où vous ne rencontriez un « pigeonnisse », le nez en l'air, les bras croisés, le dos appuyé contre le mur de la maison d'en face, guettant l'arrivée des pigeons qui sont partis la veille pour un lointain voyage et dont le retour rapide doit assurer à l'amateur une prime dans cette lutte pacifique. Partout, au café, sur la rue, en chemin de fer, vous êtes certain de rencontrer des amateurs de pigeons; si vous êtes un profane, n'essayez pas de vous mêler à leur conversation, vous n'y comprendriez rien; aussi longtemps que durera l'entretien, vous n'entendrez que: *Bleu écaille, blanc dos, barriolé bleu, etc.*, ou bien *étapes, concours, Mons, Quévy, Creil, Paris, Compiègne, Orléans*.

S'il est seul, le pigeonnisse continue à être absorbé par sa passion dominante: il vous parle, mais son esprit est ailleurs; ou bien c'est la direction du vent pour le lende-

main qui le préoccupe, ou bien c'est la vue de quelques pigeons voltigeant autour d'un colombe étranger qui suffit pour attirer toute son attention.

La saison des concours de pigeons commence dans le mois de mai pour finir en septembre.

Avant l'ouverture de cette saison, il se fait entre les nombreuses sociétés colombophiles du pays un échange d'affiches annonçant les différents concours organisés pour l'année; quinze jours environ avant chaque concours, la société organisatrice a soin d'adresser aux amateurs des cartes de rappel, les informant des conditions spéciales du concours.

La veille du lâcher, à lieu la *mise en loges*: les amateurs arrivent nombreux et pendant que, par le soin d'étrangers, les organisateurs font apposer sur les pigeons des marques distinctives et inscrivent sur un livre à souches le signalement des volatiles ainsi que les noms et adresse des amateurs, ceux-ci discutent avec animation les chances de chaque voyageur: on vante les qualités des uns, on rappelle les succès des autres, et le local ne se vide qu'au moment où le camion vient prendre les nombreux paniers pour les emporter à la gare.

Les pigeons sont accompagnés dans leur lointain voyage par un convoyeur qui veille sur eux et opère le lâcher à l'heure fixée. A peine le dernier pigeon a-t-il quitté le panier que le convoyeur adresse au local de la société un télégramme annonçant le lâcher et indiquant l'état atmosphérique.

En même temps, la société organisatrice a envoyé dans chacune des communes où habitent des amateurs prenant part au concours des délégués ou *constateurs*; ceux-ci sont munis d'une montre réglée sur une montre-étalon déposée au local et sont chargés d'inscrire l'heure d'arrivée des pigeons.

Lorsque le concours est clos, c'est-à-dire lorsque tous les délégués ont remis les résultats qu'ils étaient chargés de constater, on calcule le temps mis par chaque pigeon pour effectuer son retour; on connaît, par des cartes dressées tout exprès pour les concours de ce genre, la distance qui sépare le lieu du lâcher et le lieu d'arrivée; il est alors facile de déduire le nombre de mètres parcourus par minute par chacun des concurrents et l'on obtient ainsi des chiffres qui permettent de classer chaque pigeon et de lui attribuer le prix auquel il a droit.

Les résultats du concours sont envoyés à tous les concurrents et les vainqueurs sont invités à assister à la remise des récompenses, qui a généralement lieu le dimanche suivant. On peut difficilement se faire une idée du mouvement que ces concours peuvent apporter dans une ville où ils se succèdent importants et nombreux; dans un concours où sont engagés cinq cents pigeons (et ceux organisés jusqu'ici à Nivelles ont presque tous atteint ce chiffre élevé), on peut évaluer la somme des mises à cinq mille francs; les frais de voyage des délégués, des convoyeurs, de télégrammes, les frais d'affiches, de transport de paniers, etc., absorbent en moyenne mille francs; dans ce chiffre on peut évaluer, sans exagération, à six cents francs la somme dépensée au profit des commerçants de la localité où s'est organisé le concours.

Voilà certainement un genre de sport qui mérite d'attirer l'attention du commerce, et certes, nos sociétés colombophiles, qui, à leurs risques et périls, organisent pour cette année dix grands concours, sans compter encore tous les petits concours locaux entre les amateurs nivellois, mériteraient d'être encouragées et aidées dans leur développement.

UN POÈTE LIÉGEOIS.

M. NICOLAS DEFRECHEUX.

Que ceux-là lisent Defrecheux, qui considèrent le wallon comme une langue grossière et qui l'accusent de n'aimer que les expressions crues et les images triviales. C'est un poète, celui-là, et des mieux inspirés: son langage

simple et naïf, ses images naturelles et délicates, la note mélancolique qu'il affectionne, donnent à son œuvre une saveur originale et comme un charme attirant.

Quand on a commencé la lecture du petit livre modeste publié peu de temps après la mort du poète, on s'y attache, on s'y passionne et elle vous laisse une impression un peu triste, mais douce cependant et qui vous fait éprouver pour l'auteur une affectueuse sympathie.

M. Nicolas Defrecheux, né à Liège le 10 février 1825, entra, en 1844, à l'école spéciale des mines annexée à l'Université de Liège.

Deux ans après, les ressources de sa famille se trouvant restreintes par suite de la maladie de son père, il dut accepter un emploi que la Société de la Vieille Montagne lui confia à l'établissement de Moresnet. Mais il fut bientôt rappelé à Liège pour remplacer son père, devenu incapable de tout travail et qui mourut cette année même (1848).

La situation pénible dans laquelle il se trouva à la suite de cet événement — il était le deuxième de sept enfants — l'obligea à prendre une résolution extrême: il se fit boulanger et c'est pendant les loisirs que lui laissait son rude métier qu'il composa la fameuse chanson *Léyiz-m' plorer*, publiée pour la première fois par le *Journal de Liège* du 23 Juin 1854.

« Elle fit littéralement sensation », dit M. Picard, auquel nous empruntons ces renseignements biographiques; et il ajoute:

« Depuis Simonon, on n'avait jamais vu notre patois traité aussi délicatement un sujet vraiment lyrique. On était dérouter; on n'était pas habitué à ces élévations, à ces gracieux coups de pinceau. Était-ce bien un Wallon de vieille roche qui comparait l'éblouissant blancheur des mains de l'amante qu'il a perdue à celle des lys qui se balancent au vent, la couleur vermeille de ses lèvres aux fleurs des plus suaves rosiers, la douceur pénétrante de sa voix aux chants les plus ravissants de la fauvette? On se demanda quel était ce nouveau venu qui trouvait des accents si imprévus, si touchants, si émus; on s'enquit des circonstances particulières de sa vie, et depuis lors une célébrité véritable s'attacha à son nom, célébrité sérieuse et de bon aloi, que les trop rares productions qui suivirent confirmèrent de plus en plus.

« Defrecheux n'a jamais eu, en effet, la fécondité de ces auteurs qui accumulent invention sur invention, qui surprennent le public, qui ne le laissent pas respirer, qui le choquent même parfois par la variété de leurs sujets, par le faux éclat de leurs couleurs criardes, par leurs inégalités sans nombre. Il travaillait avec calme, avec patience, *con amore*. Ce n'est pas lui qui eût méprisé à cet égard les préceptes de Boileau et des anciens.

« C'est ainsi qu'il ne publia que six ans plus tard, en 1860, un tout petit recueil qui reçut, on le conçoit sans peine, des amateurs du wallon un accueil des plus chaleureux.

« La Belgique tout entière fut, en 1836, le théâtre de fête nationales. On y célébra partout le 25^e anniversaire de l'avènement de Léopold 1^{er}. La ville de Liège eut, à cette occasion, comme toutes les autres villes du pays, ses réjouissances publiques. La Société des *Vrais Liégeois* organisa notamment, pour cette circonstance, un concours de *crâmnignons*.

« Le premier prix fut décerné tout d'une voix, par acclamation, à Defrecheux, pour sa ravissante pièce: *L'avez-v' vejou passer?*

« Ce crâmnignon se distinguait par les mêmes qualités de grâce, de délicatesse, de fraîcheur, que sa chanson: *Léyiz-m' plorer*. Malgré le ton élevé du style, il fut bientôt dans la bouche du peuple, et le renom de l'auteur en recut un nouvel éclat. Quel tableau charmant que cette blonde jeune fille, passant vive et souriante comme une ombre légère, à côté d'un jeune homme qui s'éprend d'elle à première vue, et ne laissant pas de trace de son passage!

Nolle biebe n'esteut coukeie wiss' qu'elle aveut roté.

« Ne dirait-on pas la Camille de Virgile? Ou mieux, Defrecheux ne s'est-il pas vaguement souvenu de La-fontaine écrivant à Madame la princesse de Conti:

L'herbe l'aurait portée; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas!

La Société liégeoise s'étant formée à la suite de ce concours, Defrecheux prit une part active à ses travaux et remporta plusieurs distinctions dans les concours qu'elle ouvrit. En 1860, il fut nommé secrétaire du recteur de l'Université de Liège et put ainsi abandonner des occupations peu en rapport avec ses goûts; l'année suivante, il fut nommé appariteur et sa vie s'écoula paisible, consacrée à

des travaux littéraires et remarqués, jusqu'au jour où il fut frappé d'apoplexie, le 28 septembre 1873; il vécut encore un an et succomba à une rechute le 31 décembre 1874.

« Defrecheux, dit M. Picard, est ce qu'on appelle un poète; chez lui, rien de banal, de factice; il est lui-même. Il a une véritable élévation dans l'esprit, un langage d'une souveraine distinction, d'un charme qui semble incompatible avec la nature des patois. Point de faux éclats de voix; l'expression toujours juste; en tout, cette mesure que recommandait Horace. Il sent qu'il chante, il veut qu'on l'écoute; il tient donc à ne pas blesser les oreilles...

« S'il a quelquefois pêché, c'est par l'excès même de ses qualités. Les difficiles trouvent qu'il n'est pas toujours des plus wallons, que ses vers ne sont pas remplis de ces locutions mâles et énergiques qui se rencontrent sous la plume de Thiry, par exemple; qu'ils ne sont pas écrits dans une langue concise; qu'ils ne sont pas, en général, destinés à devenir proverbes. Mais, par contre, que de soin! que de grâce! que de charme! que d'émotion vraie! que de poésie, enfin! C'est à ce point qu'on se demande s'il ne s'est pas fourvoyé, si c'est bien le patois qui lui convient, s'il n'eût pas dû écrire en français ses petits chefs-d'œuvre.

« Nous pouvons à cet égard nous rassurer. Il a lui-même, dans une gracieuse composition (1), expliqué ses ennuis, ses hésitations, ses tiraillements entre les deux langages; et il nous a bien laissé entrevoir ses préférences. Il a eu raison. En pays wallon, il était au cœur de la poésie; il voyait de petits tableaux, et il les reproduisait fidèlement: de gracieuses jeunes filles se parlaient, et il répétait leurs discours comme il les avait entendus; une véritable douleur s'exhalait d'un cœur blessé, et il savait nous la redire et nous faire pleurer avec lui. Il lui eût fallu une supériorité bien autrement accentuée pour produire le même effet dans une langue littéraire. S'il eût écrit en français, il aurait augmenté le nombre des poètes aimables, il aurait occupé pendant quelques instants nos loisirs, et, au bout de quelques années, il aurait été oublié, comme tant d'autres, tandis qu'il a eu un genre à lui, que ses poésies ont une allure toute particulière, qu'il a gardé son cachet, qu'il a été, en un mot, un poète populaire. »

M. Joseph Defrecheux, le fils unique du poète, n'est pas un inconnu pour nos lecteurs: l'*Actot* des 13 janvier et 7 avril derniers les a entretenus de ses travaux. Le père chantait, le fils étudiait: il regardait, il écoute, il observe, et cette curiosité littéraire, toujours éveillée et ne dédaignant aucun détail, a produit des travaux intéressants que la Société liégeoise de littérature wallonne a plus d'une fois couronnés.

Bon chien chasse de race.

S.

LEYIZ-M' PLOREUR.

Air: *Gastibelza, l'homme à la carabine.*

Mes camérad' m'ont v'nou dir': c'est ross' fièsse,

Vinez danser;

Qu'in aut' s'amus', mi j'i pleur' li maîtresse

Qui m'a quitté.

Ji l'aimév' tant, elle aveut mes pinsées

Di nute et d'jod;

Léyiz-m' plorer, tot' mi veie est gâtée,

Ji l'a pierdou.

Ses p'tités mains avit l' même blankieure

Qui nos feus d'lys

Et ses deux lèp' estit pus ros' qui l' fleur

Di nos rosés.

Maie nol' fâbit' n'a fait oyf' comm' leie

Des chants si doux.

Léyiz-m' plorer, tot' mi veie est gâtée,

Ji l'a pierdou.

Vos ariz dit quéque ang' vinou so l' terre

Divint l' moumint

Qu'ell' partilève tot' ses spagn' à l' misérée

Des ôrphilins;

Ou qu'elle aidiv' si veie mère al' vesprée

Po r'monter l' sod.

Léyiz-m' plorer, tot' mi veie est gâtée,

Ji l'a pierdou.

Ji n' pous rodiv' qu'è l' saison des violettes

Ell' mi deri:

Louk' ces ouhais apistés so l' cohette.

Si fiestèl-i!

« Va, qwand on s'aim', tos les jous d'ine année

Sont des bais jods. »

Léyiz-m' plorer, tot' mi veie est gâtée,

Ji l'a pierdou.

(1) Mes deux langages.

Elle est à c'ste heur' co pus haut qui les s'teules
 E paradis ;
 Poquoi fât-i quell' soëtie évôite tot' seule
 Evôite sin mi ?
 On a bai m' dire i fât bin qu' t'el rouveie,
 Est-c' qui j'el pous ?
 Leyiz-ni' plorer, tot' mi veie est gâtêie,
 Ji l'a pierdou.

N. DEFRECHEUX.

Nécrologie.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la mort est venue frapper brusquement M. Nestor THIBEAU, avocat-avoué, juge suppléant au Tribunal de première instance de Nivelles.

M. Thibeau, qui n'était âgé que de quarante-cinq ans, comptait dans notre ville des amis nombreux et dévoués; aussi ses funérailles, célébrées mercredi, ont-elles eu un caractère touchant, par la douleur visible de ses compagnons de chaque jour pleurant l'excellent camarade qui venait de leur être si subitement enlevé.

M. Carly, au nom du barreau et M. De Becker, au nom des amis du défunt, ont prononcé deux discours que nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire; le premier a retracé, en excellents termes, la courte carrière de M. Thibeau et déploré la perte que faisait le barreau de Nivelles; le second a parlé avec émotion des qualités d'esprit et de cœur qui distinguaient le défunt et lui a adressé un affectueux adieu.

A DROITE ET A GAUCHE.

Aujourd'hui, à 3 heures de relevée, conférence publique horticole donnée dans le jardin de l'École normale de l'Etat, par M. Louis Dubrulle.

Sujets: Les opérations d'été (suite). — Les légumes à racines charnues.

Messieurs les amateurs du jeu de crosse sont prévenus que désormais l'accès des *prés Rase* sera interdit à ceux d'entre eux qui ne verseraient pas la modique somme d'un franc entre les mains du locataire. Cette somme doit servir à dédommager ce dernier des dégâts faits aux haies pendant l'hiver dernier.

On peut s'inscrire dans plusieurs cafés de la rue de Mons et notamment au café de la *Belle vue*, où l'on s'intéresse vivement à M. Brigode.

Le grand double almanach de Liège, donne comme *Supputations générales pour 1889*:

MALADIES. — Vers la fin de l'été et de l'automne, plusieurs personnes seront atteintes de maux de ventre, de dissenterie.

Mathieu Lansberg a, cette fois, touché juste; seulement, ces *plagues* sont venues un peu avant l'époque fixée par lui: nous en prenons à témoins les nombreux Nivellois qui ont été indisposés pendant ces dernières semaines.

Un garde civique nivellois faisait, il y a quelques jours, admirer à son capitaine les roses superbes de son jardin; on devisait familièrement de choses et d'autres, lorsque, au détour d'un sentier, le beau capitaine — pardon, nous venons peut-être de commettre une indiscretion — tombe nez à nez avec un garde civique en grande tenue, fixe, immobile, superbe. La première impression qu'éprouva l'officier fut — il nous peine de l'avouer — une surprise voisine de l'épouvante; il se remit vite cependant et, se retournant vers son hôte, l'interrogea du regard.

« Ne faites pas attention, répondit le docteur » — sapristi, nous avons décidément la langue bien légère aujourd'hui — « ne faites pas attention; en rentrant de l'exercice, je mets mon uniforme sur un mannequin et il fait un excellent épouvantail aux moineaux; ainsi, du moins, il est bon à quelque chose. Du reste, il passe la nuit sous une gale-rie vitrée où mon domestique le remise également à la première goutte de pluie... »

On se demande avec une sombre inquiétude quelle chose grande, quelle chose sainte ce siècle sceptique n'a pas encore osé fouler de son pied méprisant.

On nous téléphone de Feluy qu'un grand carrousel, auquel ont pris part de nombreux cavaliers de Nivelles et des environs, a eu lieu dans cette commune.

Nous apprenons avec plaisir que l'un de nos concitoyens, propriétaire des carrières du *Clipotia*, a gagné une magnifique cravache ornée d'un pommeau de *blanc fier*.

On s'étonne à bon droit que le *Club Universitaire*, dont le vainqueur fait partie, ne lui ait pas fait une brillante réception.

Mais ce qui est différé n'est pas perdu et nous apprenons à l'instant que, demain soir, les membres de cette société iront recevoir l'adroit cavalier au faubourg de Mons, en face de Sainte-Barbe, et qu'ils le conduiront triomphalement chez lui.

Les habitants du quartier de la grosse pompe sont priés de pavoiser leurs façades.

Une découverte. Nous apprenons avec un véritable plaisir que la Flore belge vient encore de s'enrichir d'une plante nouvelle, assez rare dans notre pays, et qui porte le nom d'*Alopecurus bilbosus*.

La découverte de cette graminée est due à deux herborisateurs nivellois: MM. Dens et François Piet-qui, partis au commencement du mois pour Nieupoort, en ont rapporté un des plus beaux spécimens.

L'*Actot*, qui s'intéresse à tous les progrès présente à ces Messieurs ses plus chaleureuses félicitations.

FÊTES ET CONCERTS.

Dimanche dernier, la société de fanfares de l'École normale, dirigée par M. Al. Blomart, nous a donné, sur le kiosque du parc de la Dodaine, un concert très-réussi.

Les divers morceaux du programme ont été exécutés de façon à satisfaire les auditeurs les plus difficiles; il ne faut pas oublier, en effet, que cette société, exclusivement composée de normalistes, se voit chaque année presque complètement renouvelée et doit se réorganiser, juste au moment où elle pourrait recueillir les fruits de tout un an d'études et de répétitions en commun.

Lundi soir, c'était le tour de l'*Harmonie* qui tenait à prendre sa revanche des deux contretemps de la semaine précédente. Le joli concert qu'elle nous a donné sur la grand'place a eu grand succès et le public, plus communicatif que d'habitude — nous a-t-il paru — a fréquemment applaudi. Nous avons fait comme le public et il serait fastidieux d'ajouter qu'en applaudissant l'*Harmonie* nous applaudissions également son excellent chef, M. Victor Declercq.

Enfin, se conformant aux usages locaux — et nous leur en savons gré — les fanfares de l'École normale nous ont donné jeudi soir, sur la grand'place, la seconde édition obligée de leur concert de dimanche.

C'est aujourd'hui, 23 juin, qu'a lieu la fête de la Dodaine.

A cette occasion il y aura BAL CHAMPÊTRE dans l'enclos de la perche.

L'entrée est fixée à 10 centimes et les danses ne se paieront que cinq centimes.

Brillante illumination et feux de Bengale.

Ephémérides nivelloises.

17 Juin 1866. — Ouverture d'un grand concours de jeu de balle; de magnifiques prix en argenterie d'une valeur de 1,900 francs, sont établis pour cette lutte, une des plus intéressantes qu'on ait vues à Nivelles.

18 Juin 1873. — A partir de ce jour, les réverbères sont allumés tous les soirs. Avant cette date, il n'y avait qu'un nombre limité de soirs pendant lesquels les réverbères restaient allumés.

19 Juin 1815. — Après la bataille de Waterloo, les Anglais victorieux campent aux environs de Nivelles et les Brunswickois à Lillois.

20 Juin 1622. — Le Merson déborde à la suite de pluies torrentielles; le quartier des *Brassimmes* est inondé; sur le marché aux bêtes ce n'est que ciel et eau et les eaux, couvrant la voie publique, passent devant la Halle aux Blés.

21 Juin 1575. — Des briseurs d'images pénètrent

dans le couvent des Guillemins et y commettent quelques dégâts. Un des iconoclastes reçoit un coup de marteau d'armes.

22 Juin 1873. — Grand concours agricole organisé au Parc de la Dodaine par le comice agricole des cantons de Nivelles et de Genappe.

23 Juin 1439. — Des bourgeois de Nivelles, Henri Moustarde, Franc des Preis, Hubert Baude, Collard Remy, etc., sont condamnés par la commune de Bruxelles à un pèlerinage à Bâle, comme coupables d'attentat à ses droits ainsi qu'à ceux du duc et de la ville de Louvain.

Mots en triangles syllabiques.

Du mal satanique génie,
 On voit l'« un », la torche à la main,
 Dans son œuvre d'ignominie,
 Semer de ruines son chemin.
 « Quatre » est une plane surface
 Qui mesure plus d'un « second »;
 Et « cinq » en musique, à sa place,
 A l'appel du doigté répond;
 Reste « trois »: c'est une merveille,
 C'est d'attraits un rehaut puissant.
 Heureux qui dans sa corbeille
 Voit son éclat éblouissant.

Le mot de la charade de notre dernier numéro est : ENCENS.

Ont deviné: Seurasou Frick et Nened (dorés sur tranches); Totor et chouniaque et Tati l'perriqui; Pointe carrée; Joséphine; Léon de Godron et Casca-det. — Eh bien, gamine?

Etat-civil de Nivelles

du 15 au 22 Juin 1889.

NAISSANCES. — Gabrielle-Elisa-Ghislaine Vase. — Jean-Edouard Bernier. — Alphonse-Jean-Baptiste-Ghislain Louvet.

DÉCÈS. — Nestor Thibeau, 45 ans, avocat-avoué, et juge suppléant, célibataire, décédé rue St-Georges. 1 enfant au-dessus de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 22 Juin.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 10,00 — Avoine indigène, 13,30 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,15 — Œufs, les 26, 2,00.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 59.

GAUFRES

tous les dimanches et lundis au *Chalet du Parc*. — Bière de Diest, Peeterman, Faro, bières blanche et brune.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

AVIS.

SUCRE POUR CONFITURES

à 1 franc 20 le k

chez Louis HANCART, à Nivelles.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSEE DE HAL, NIVELLES, (ancien Leduc).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

Meunerie & boulangerie des Arbalétriers.

G. DONNEZ-HAUTAIN

BOULEVARD DES ARBALESTRIERS.

FARINES EN GROS & EN DÉTAIL

Pain blanc (farine de froment superfine) de 4 & 2 k.
dit « de grain » () () d'un trait en formes ou
dit « mêlé » () () & de seigle) sur carreau.

PAIN POUR CHEVAUX.

CUISSON — LEVURE — BRAISES.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Litères, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se chargé de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

Maison JULES ROUSSEAU

48, RUE DE NAMUR, NIVELLES.

Magasin de Meubles, Glaces, Machines à coudre.

HORLOGERIE

Portes, Châssis et Tournages. — Jeux de Bouloir.

Ameublements d'Estaminet, Ustensiles de Ménage.

ÉTUVES & CUISINIÈRES.

Litères, Coutils, Laines, Flocons, Voitures d'Enfants.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTANEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 48,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 48, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis	10	fr.
pour hommes,	»	20	»
cheviote, pure laine croisée, col soie,	»	27	»
moscowa, id. bordé, soigné,	»	30	»
id. bordé, double satin français,	»	33	»
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	»	38	»
pour enfants, très soigné,	depuis	6	fr.
pour hommes, grand choix de vêtements noirs, soigné,	»	18	»
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES	»	24	»

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER